

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 14 août 2025

Réparation le Pont de Tyx situé sur la RD 13 à Saint-Avit à partir de septembre 2025 : le Département investit pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des usagers

Afin d'améliorer votre sécurité et les conditions de circulation, le Conseil Départemental investit et réalise une réparation sur le Pont de Tyx, situé sur la RD 13 à Saint-Avit, à partir du 1^{er} septembre 2025. Cette opération représente un coût total de près de 110 000 € TTC. Elle est financée à 100% par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Dans sa politique d'investissement massif pour les 6 972 km de routes départementales, contribuant à l'amélioration et à la sécurisation de la mobilité des Puydômois sur tous les territoires, le Conseil départemental lance à compter du 8 septembre jusqu'au 28 novembre des travaux de réparation sur le Pont de Tyx situé sur la RD 13 à Saint-Avit.

Cet aménagement vise à améliorer la sécurité et le cadre de vie des usagers. Les travaux vont consister en :

- la remise en état du pont,
- la mise en place d'une étanchéité sur l'ouvrage,
- la reprise des maçonneries désorganisées,
- la mise aux normes des parapets.

Les travaux se feront sous route barrée, avec mise en place d'une déviation sur les communes de Saint-Avit, La Celle, Condat-en-Combraille et Giat.

Enfin le Département informe régulièrement les usagers sur le chantier. Depuis l'été 2025, une page dédiée a été mise en place sur le site web du Département (<https://www.puy-de-dome.fr/tous-les-travaux/travaux-pont-de-tyx-rd13-saint-avit.html>) et les panneaux à messages variables (PMV) du secteur diffuseront les informations.

Pendant toute la période du chantier, les usagers seront informés en temps réel :

- par mail, pour toute question : drdcombrailles@puy-de-dome.fr
- sur Inforoute 63 : <https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/>



inforoute-63.html

- sur Waze
- sur les panneaux à messages variables des routes départementales à proximité.

Info +

Cette opération représente un coût total de près de 110 000 € TTC. Elle est financée à 100% par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

